

RAPPORT D'ORIENTATIONS BUDGÉTAIRES 2025

Conseil communautaire en date du 25/03/2025

LE CADRE RÉGLEMENTAIRE DU ROB

- le Débat d'Orientations Budgétaires (DOB) permet de discuter des **orientations budgétaires** et d'informer les élus de la **situation financière** de la collectivité.
- Se tient dans un délai de 10 semaines précédant l'examen du budget et est acté par une délibération spécifique.
- Est transmis aux communes membres dans les 15 jours à compter de son examen par l'assemblée délibérante et mis à la disposition du public par tout moyen (site internet, publication...) et au siège social de la collectivité dans les mêmes délais
- Il présente (cf. décret n° 2016-841 du 24 juin 2016 et II de l'article 13 loi n° 2018-32 du 22 janvier 2018)
 - ❖ la structure et l'évolution des dépenses et des effectifs
 - ❖ l'évolution prévisionnelle et l'exécution des dépenses de personnel (rémunérations, avantages en nature...)
 - ❖ les orientations budgétaires
 - ❖ les engagements pluriannuels envisagés
 - ❖ la structure et la gestion de la dette
- se **base sur des hypothèses** d'évolution des dépenses et des recettes et présente ses objectifs sur :
 - ❖ l'évolution des dépenses réelles de fonctionnement, exprimées en valeur, en comptabilité générale de la section de fonctionnement ;
 - ❖ l'évolution du besoin de financement annuel calculé et les emprunts minorés des remboursements de dette.

▶▶ confère donc une dimension prospective

Les éléments financiers portés dans ce document sont des données estimées, qui seront consolidées dans le cadre de la finalisation du Budget Primitif et prenant en compte des hypothèses d'objectifs budgétaires en fin d'exercice.

LE CONTEXTE INTERNATIONAL (Eléments utilisés pour l'élaboration de la LF 2025)

LA PLACE DES ETATS-UNIS SUR LA SCÈNE INTERNATIONALE ET LE DEBUT DE LA GUERRE COMMERCIALE

✓ L'inauguration de Donald Trump pour son second mandat a des répercussions significatives sur les relations internationales : Le Président Trump souhaite négocier un **accord pour mettre fin à la guerre en Ukraine**, au Moyen-Orient, Trump se concentre sur deux accords potentiels : la **normalisation des relations entre Israël et l'Arabie saoudite**, et un nouvel **accord avec l'Iran pour limiter son programme nucléaire**.

✓ En parallèle, le Président Trump a réitéré son intérêt pour **l'achat du Groenland**, affirmant que la possession de cette île est une "nécessité absolue" pour la sécurité nationale et la liberté dans le monde.

✓ Le président américain a également exprimé un vif intérêt pour **le canal de Panama**, affirmant vouloir reprendre le contrôle de cette voie maritime stratégique. Il justifie cette ambition par l'influence croissante de la Chine sur le canal. Trump a même évoqué la possibilité d'utiliser la force pour atteindre cet objectif.

LA PART DES ETATS-UNIS DANS LES IDE MONDIAUX ATTEINT UN NOUVEAU RECORD

✓ La proportion de nouveaux projets d'IDE (part des investissements directs étrangers rapporté au totale mondial) annoncés aux États-Unis est passée de **11,6 % en 2023 à 14,3 % au cours des 12 mois** précédant novembre 2024 en partie due à l'importance du pays en tant que **pôle d'innovation en matière d'IA**, à la **baisse des coûts de l'énergie** et aux incitations à l'investissement dans le cadre de **l'Inflation Reduction Act** et du **Chips Act** de l'administration Biden.

✓ Les États-Unis ont attiré plus de **2 100 nouveaux projets d'IDE greenfield** (énergie verte) au cours des 12 mois précédant novembre, selon les données préliminaires de 2024.

DEBUT DE LA GUERRE COMMERCIALE CONTRE LA CHINE, CELLE CONTRE LE CANADA ET LE MEXIQUE EN PAUSE

✓ Le 1er février 2025, Le Président Trump a annoncé un **droit de douane de 10 % sur les produits chinois importés** aux États-Unis, entrant en vigueur le 4 février. Les États-Unis sont de loin le 1^{er} partenaire commercial de la Chine (**3-4% du PIB de la Chine**).

✓ Deux jours plus tard, les États-Unis ont **suspendu pour un mois renouvelé jusqu'au 2 avril 2025** la mise en place de **droits de douane de 25 % sur les produits mexicains et canadiens**.

✓ **Le Mexique, le Canada et la Chine** représentent au total plus de **40% des importations du pays**. Cela concerne jusque **1 400 milliards de dollars** de produits entrant dans le pays, soit plus de quatre fois la valeur des produits importés taxés durant son premier mandat.

LE CONTEXTE AU NIVEAU EUROPEEN

DEUXIEME ANNEE DE FAIBLE CROISSANCE POUR L'EUROPE :

- ☑ Sur l'ensemble de l'année 2024, le **Produit intérieur brut (PIB) de la zone euro a augmenté de seulement 0,7% comparé à 2023, après +0,4%** l'année précédente, confirmant l'enlisement dans la **stagnation** d'une Europe déclassée par rapport à la Chine et aux Etats-Unis.
- ☑ Dans le même temps les Etats-Unis, eux, ont connu une croissance de 2,8% l'an dernier.
- ☑ Cette stagnation souligne le défi auquel est confrontée l'Europe alors que **l'Allemagne**, la plus grande économie de la zone euro, est aux prises avec un **grave ralentissement du secteur manufacturier et des turbulences politiques** (l'Allemagne se prépare aux élections du 23 février).
- ☑ Le PIB allemand s'est **contracté de 0,2% au cours des trois derniers mois** de 2024 par rapport au trimestre précédent, tandis que **l'économie française a reculé de manière inattendue de 0,1%**. La production est restée stable en Italie.
- ☑ Le **risque d'un droit de douane américain de 10%** sur toutes les importations en provenance de la zone euro, associé à une plus grande incertitude quant aux futures relations commerciales entre les États-Unis et l'UE, **pourrait réduire la croissance de la zone euro de 0,3 à 0,5 point de pourcentage d'ici un an**.
- ☑ La Commission européenne a présenté jeudi 30 janvier une boussole pour la compétitivité alors que la présidente Ursula Von der Leyen considère la compétitivité européenne comme un objectif clé de son deuxième mandat.
- ☑ Pour soutenir la compétitivité dans tous les secteurs, la boussole de la compétitivité rassemble **cinq catalyseurs horizontaux** :
 - ☑ La simplification,
 - ☑ La réduction des obstacles au marché unique,
 - ☑ Le financement de la compétitivité,
 - ☑ La promotion des compétences et des emplois de qualité
 - ☑ Meilleure coordination de politiques au niveau européen et au niveau national.
- ☑ Malgré un rebond de la croissance au troisième trimestre, les indicateurs tirés d'enquêtes signalent un ralentissement pour le quatrième trimestre. Selon les services de l'Eurosystème, l'économie devrait croître de **0,7 % en 2024, 1,1 % en 2025, 1,4 % en 2026 et 1,3 % en 2027**.

LE CONTEXTE AU NIVEAU EUROPEEN

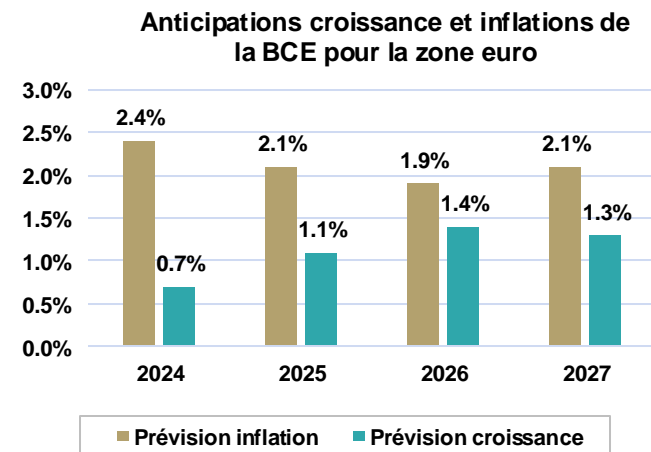
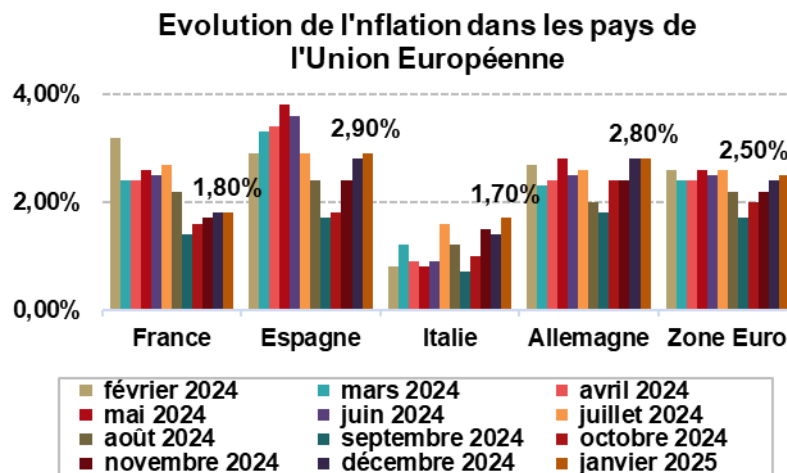
INFLATION EN EUROPE ET STAGNATION DE SA PREMIERE ECONOMIE

☑ Après avoir atteint son niveau le plus bas depuis plus de trois ans en septembre, l'inflation est repassée depuis octobre au-dessus de la cible de 2% visée par la Banque centrale européenne (BCE).

☑ L'inflation s'est encore légèrement accélérée en janvier dans la zone euro, à **2,5% sur un an**, en hausse pour le quatrième mois consécutif à cause d'une **augmentation des tarifs de l'énergie**,

☑ Cependant, l'**inflation sous-jacente** - corrigée des prix volatils de l'énergie et de l'alimentation est **stable**.

☑ Le processus de désinflation est en bonne voie. Selon les projections macroéconomiques de décembre 2024, l'inflation totale devrait s'élever, en moyenne, à **2,4 % en 2024, 2,1 % en 2025, 1,9 % en 2026 et 2,1 % en 2027**



LE CONTEXTE NATIONAL

- ☑ La nouvelle trajectoire pluriannuelle des finances publiques de la France a été validée par la Commission et les ministres européens.
- ☑ Malgré une prévision de déficit en 2025 désormais à 5,4% du PIB, contre 5% auparavant, et une croissance plus faible, les partenaires européens ont maintenu leur confiance dans la capacité de la France à redresser progressivement la barre.
- ☑ Comme dans les précédentes trajectoires émises par le gouvernement, l'objectif est d'atteindre 3%, voire 2,9%, de déficit en 2029.

NOUVEAU GOUVERNANEMENT, ADOPTION D'UN BUDGET ET INVESTISSEMENT MASSIF DANS L'IA

- ☑ Après plus de quatre mois de marathon parlementaire, la France s'est finalement dotée d'un budget pour 2025.
- ☑ Jeudi 6 février, le Sénat a voté en faveur du projet de loi de finances, permettant son adoption définitive, au lendemain du rejet, à l'Assemblée nationale, de la motion de censure déposée par La France insoumise. La loi de finances a été promulguée le 14 février 2025,
- ☑ Le ministre de l'Économie Éric Lombard a salué au Sénat l'adoption d'un « **texte de redressement financier** » (50 Miliards d'euros) qui cherche à **ramener le déficit public à 5,4% du PIB en 2025** avec « un effort jamais fait » de 30 milliards d'euros d'économies et 20 milliards d'euros « de hausse d'impôt proportionnel aux capacités contributives de chacun ».
- ☑ A l'occasion du Sommet International de l'IA, Emmanuel Macron a annoncé de son côté des investissements de 109 milliards d'euros en France dans « les années à venir ». Ce montant record inclut l'investissement des Emirats Arabes Unis (entre 30 et 50 milliards) et les 20 milliards du fonds d'investissement canadien Brookfield.
- ☑ A noter que ces éléments ne prennent pas en compte la situation actuelle de l'Ukraine avec la volonté d'accroître significativement le budget de la défense sans que les modalités aient été définies.

LA MISE EN PLACE D'UN « DISPOSITIF DE LISSAGE CONJONCTUREL » SUR LES RECETTES FISCALES DES COLLECTIVITÉS

**Pourquoi
?**

**Lisser dans le temps les recettes fiscales des collectivités territoriales afin
de contribuer au redressement des comptes publics**

**Pour qui
?**

Environ 2 100 collectivités

**Combien
?**

**1 milliard d'euros de régulation réparti en fonction d'un indice
synthétique composé du potentiel financier (75%) et du revenu
par habitant (25%)**

**Et
ensuite ?**

**90 % du montant régulé reversé sur trois ans aux collectivités
contributrices
Abondement des 10 % restants au profit du FPIC**

« DILICO » : 1 MD€ REPARTI EQUITABLEMENT ENTRE LES COLLECTIVITES

Répartition entre collectivités

Communes et EPCI



500 M€

Départements



220 M€

Régions



280 M€

Mise en place d'un plafond à 2% des RRF et exonération pour les collectivités dont le montant de régulation est inférieur à 1 000 €. Le delta sera pris en charge par le reste des collectivités contributrices.

IMPACT DU DISPOSITIF « DILICO » POUR LA COMMUNAUTE DE COMMUNES ARDECHE RHONE-COIRON

La Communauté de Communes Ardèche Rhône-Coiron sera contributrice à compter de 2025 au dispositif « DILICO ».

Contribution maximum 2025 : 2% des RRF soit 700K€.

Contribution prévisionnelle simulée à février 2025 :

	2025	2026	2027	2028
Contribution « DILICO »	338 812	338 812	338 812	338 812
Reversement « DILICO »		106 644	203 287	309 931
Contribution Nette « DILICO »	338 812	232 168	135 525	28 881

Si l'on analyse la mesure, telle qu'inscrite dans la LF 2025, elle n'est prévue que pour l'année 2025.

Or, elle ouvre la possibilité d'un reversement, si et seulement si l'année du reversement, une nouvelle contribution d'un montant « au moins équivalent » est mise en place.

Ainsi :

Pour 2026, si le prélèvement est poursuivi, le reversement représentera 30% (soit 1/3 des 90% reversé de 2025).

Pour 2027, les collectivités percevront le reversement des 30% de 2025 et des 30% de 2026,

Mais : il faudra que le prélèvement ne diminue (« au moins équivalent ») pas trop par rapport à 2025 pour que ces reversements aient lieu....

Il est donc possible que l'état actuel de la mesure telle que rédigée dans la LF 2025, qu'il n'y ait pas de reversements : la LF 2025, n'ayant prévue cette contribution que pour l'année 2025 (et donc pas de prélèvements en 2026, ni de reversements). Cependant la CCARC a retenu comme hypothèse le maintien de cette contribution et son reversement dans les conditions précitées.

Loi de Finance 2025- Principales mesures spécifiques aux collectivités territoriales

☑ **UNE DGF EN LEGÈRE HAUSSE**, centrée sur la péréquation : DGF 2025 fixée à **27,4** milliards € :

↳ Comme en 2024 abondement de 320 millions € en 2025, permettant de financer la DSR et de la DSU

- 150 millions € pour la Dotation de Solidarité Rurale

- 140 millions € pour la Dotation de Solidarité Urbaine

- 30 millions € restants comptent pour un tiers dans l'abondement de la dotation d'intercommunalité,

☑ Cet abondement sera financé à hauteur de **170 M€** par le **mécanisme d'écrêtement de la dotation forfaitaire des communes** et de la **part CPS des EPCI** et à hauteur de **150 M€** par l'Etat via notamment une réduction de l'enveloppe de dotation de soutien à l'investissement local (DSIL).

☑ montant attribué à un EPCI à fiscalité propre ne pourra pas être supérieur à 120 % du montant perçu N-1, contre 110 % auparavant.

✓ La dotation d'intercommunalité théorique (dotation de base + dotation de péréquation) de la CCARC s'élève à environ 300K€.

✓ Depuis 2012, la dotation de compensation est écrêtée chaque année sur la base d'un taux décidé par le comité des finances locales.

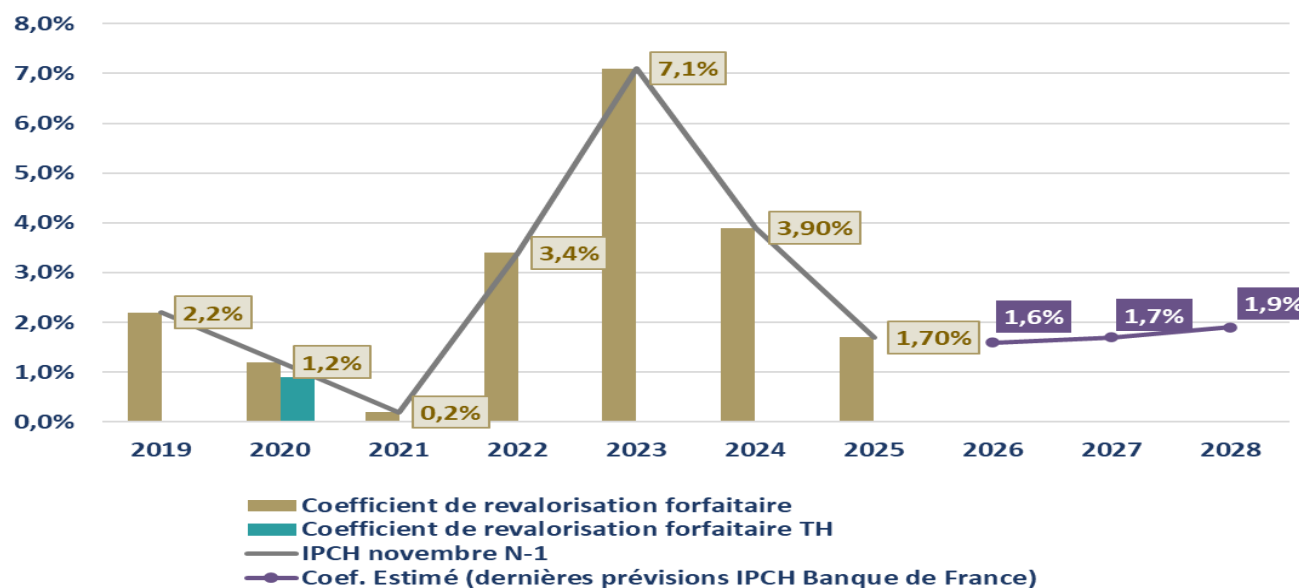
L'hypothèse retenue en prospective pour la communauté de communes Ardèche Rhône Coiron au titre de l'année 2025 est celle d'un **taux d'écrêtement de 1.96% prévu par la LF 2025**.

	2020	2021	2022	2023	2024	2025	2026	2027
Dotation d'Intercommunalité	8 216 €	9 122 €	10 121 €	11 177 €	13 469 €	16 095 €	19 314 €	23 177 €
Evolution en %	11%	11%	11%	10%	21%	19%	20%	20%
Dotation de Compensation	600 928 €	589 093 €	576 171 €	572 826 €	563 452 €	552 396 €	541 890 €	531 052 €
Evolution en %	-1,82%	-1,97%	-2,19%	-0,58%	-1,64%	-1,96%	-1,90%	-2,00%
Dotation Globale de Fonctionnement	609 144 €	598 215 €	586 292 €	584 003 €	577 646 €	569 044 €	561 204 €	554 229 €
Evolution en %	-1,67%	-1,79%	-1,99%	-0,39%	-1,09%	-1,49%	-1,38%	-1,24%

Loi de Finance 2025- Principales mesures spécifiques aux collectivités territoriales

☑ REVALORISATION FORFAITAIRE DES BASES FISCALES POUR 2025

- L'IPCH de **1.70%** s'appliquera sur les bases « ménages » 2025 .
- valeurs locatives foncières revalorisées en fonction de l'inflation constatée (et non plus en fonction de l'inflation prévisionnelle)
- taux d'inflation est calculé en fonction de l'évolution de l'Indice des Prix à la Consommation Harmonisé entre le mois de novembre N-1 et le mois de novembre N-2 (pour application en année N).

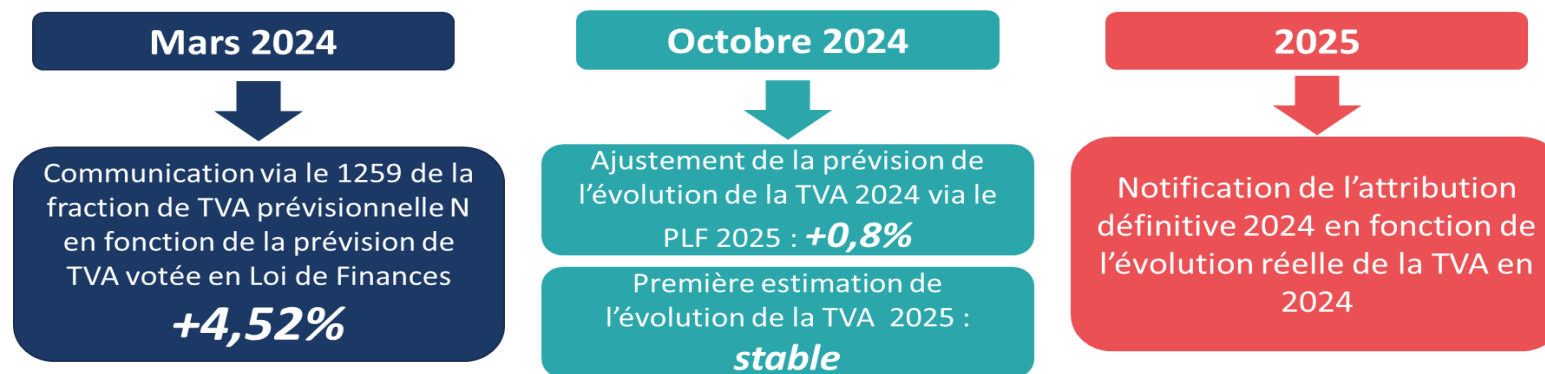


- ☑ La prise en compte du coefficient de revalorisation des bases fiscales à 1,70% pour 2025 génère une recette supplémentaire à base constante de 183 206 €.
- ☑ Prise en compte également sur 2025 d'un coefficient de revalorisation de l'IFER générant une recette prévisionnelle complémentaire de 119 814€.

Loi de Finance 2025- Principales mesures spécifiques aux collectivités territoriales

SUPPRESSION DE L'INDEXATION DE TVA POUR 2025

☑ La LF 2025 vient réviser les modalités d'indexation de la fraction de TVA. Jusqu'à présent, l'indexation était réalisée en fonction du montant de l'écart entre N-1 et la prévision N, ce qui engendrait de nombreuses régularisations. Désormais, l'indexation TVA sera celle constatée en N-1 pour N.



☑ La LF 2025 vient supprimer le dynamisme de progression de la TVA appliqué sur la fraction compensatrice pour l'année 2025. Ainsi, la fraction de TVA perçue par les EPCI en 2025 sera égale au montant reversé, après régularisation, en 2024.

	2024	2025	2025 si évolution TVA (2%)	Ecart
RECETTE FRACTION TVA TH	2 394 091 €	2 394 091€	2 441 972 €	-47 881 €
RECETTE FRACTION TVA CVAE	2 564 034 €	2 564 034 €	2 615 314 €	-51 280 €

☑ Rappel : Pour la CCARC, la suppression de la CVAE depuis 2023 compensée par une fraction de TVA s'est soldée par une perte de recette de - 712 459€ (-21.73%) alors que les textes prévoient une compensation à l'euro près sur la base de l'année 2022. Le gel de la dynamique de TVA pour 2025 représente pour la CC ARC une perte prévisionnelle de recette fiscale complémentaire de 99 161€ soit en cumulé 811 620€.

Loi de Finance 2025- Principales mesures spécifiques aux collectivités territoriales

REPORT DE TROIS ANS DE LA SUPPRESSION DE LA COTISATION SUR LA VALEUR AJOUTÉE DES ENTREPRISES (CVAE)

- La LF 2025 vient de nouveau reporter la suppression totale de la CVAE pour les entreprises. Initialement prévue pour 2027, elle aura lieu en 2030.

Ce report s'accompagne d'une évolution progressive des taux d'imposition de la CVAE entre 2025 et 2029.

Le calendrier reste inchangé pour les collectivités.

	2023-2029	2030
ENTREPRISES	Réduction progressive du taux de CVAE	Suppression de la CVAE
COLLECTIVITE	Dès 2023, perte de la CVAE et compensations des exonérations de CVAE	

- pour les collectivités, la perte de CVAE depuis 2023 compensée par une fraction de TVA nationale verra en 2025 sa part dynamique gelée à son niveau de 2024.

Loi de Finance 2025- Principales mesures spécifiques aux collectivités territoriales

Une diminution ciblée du soutien à l'investissement

DIMINUTION DU FONDS VERT

Le **fonds Vert** est la principale « victime » de la diminution du soutien apporté à l'investissement des collectivités par l'Etat. La **diminution de cette ressource en 2025** ne vient cependant que pérenniser une action déjà mise en place sur l'année 2024. En effet, la LFI 2024 avait ouvert 2,499 Md€ mais les crédits de paiement ne se sont matérialisés qu'à hauteur de 1,124 Md€. Le PLF 2025 prévoyait d'abord un abaissement à 1 Md € mais la LF 2025 acte finalement une autorisation d'engagement de 1,150 Md€ pour 2025.

	Rappel de l'enveloppe 2024	Enveloppe 2025	Eligibilité	Objet
Fonds vert	2,5 Mds€	1,15 Mds€	Communes et EPCI à fiscalité propre en métropole ainsi que les PETR	En priorité la rénovation des écoles Toute action renforçant la performance environnementale (rénovation des bâtiments publics), l'adaptation (prévention des inondations, recul du trait de côté) ou encore l'amélioration du cadre de vie (recyclage des friches).

Loi de Finance 2025- Principales mesures spécifiques aux collectivités territoriales

Une diminution ciblée du soutien à l'investissement

UNE BAISSÉ DE LA DSIL MAIS UN MAINTIEN DES AUTRES DOTATIONS D'INVESTISSEMENT

Les **mesures de soutien à l'investissement** ne sont pas toutes reconduites à un montant équivalent à celui de 2024. En effet, si les DETR, DPV et DSIS voient leurs montants inchangés ; la **DSIL quant à elle est amputée de 150 M€** (par rapport au PLF initial de 2025) pour **financer en partie l'augmentation de la DGF**.

Récapitulatif des enveloppes :

	LF 2025
DSIL	420 M€
DETR	1,046 Mds€
DPV	150 M€
DSID	212 M€

Loi de Finance 2025- Principales mesures spécifiques aux collectivités territoriales

Autres mesures de la LF et LFSS 2025 :

- ☑ Le niveau d'indemnisation des arrêts maladies de courte durée des fonctionnaires est porté à 90% contre 100% actuellement.
- ☑ Augmentation progressive des taux de cotisations employeurs à la CNRACL sur 4 ans, avec une première hausse de 3 points en 2025. Le décret n° 2025-86 du 30 janvier 2025 relatif au taux de la cotisation vieillesse des employeurs des agents affiliés à la CNRACL a été publié au Journal Officiel du 31 janvier 2025.

Il prévoit une hausse sur une période de 4 ans, soit un taux pour chacune des années ci-après de :

34,65 % en 2025

37,65 % en 2026

40,65 % en 2027

43,65 % en 2028

La première hausse pour 2025 s'applique rétroactivement à compter du 1er janvier 2025.

Impact prévisionnel de cette mesure pour la Communauté de communes Ardèche Rhône-Coiron :

	2025	2026	2027	2028
COTISATION CNRACL	+ 65 000 €	+ 65 000€ *	+ 65 000€ *	+ 65 000€ *

* Base masse salariale constante prévisionnelle 2025.

Situation financière Budget général CCARC au 31/12/2024

STRUCTURATION DES RECETTES RÉELLES DE FONCTIONNEMENT 2024

☑ **Augmentation des recettes réelles de fonctionnement de +2,33% soit 789 199,21 € entre 2023 et 2024 (total de 34 680 340,34 € hors amortissements et excédent de fonctionnement reporté 2023 de 5 165 600,13 €), dont 87,40% de recettes fiscales (30 312 168 €).**

👉 **Augmentation des recettes fiscales de +3,53% soit +1 032 303 € malgré une perte de 712 459€ de compensation CVAE constatée depuis 2023 toujours sans justification de l'Etat. (CFE +347k€, TFB +111K€, IFER +183 K€, TASCOT +35k€).**

👉 **Baisse/Stabilité des recettes d'activités des services de -0,58% (-25 304,40€).** A relativiser (Exemple sur le Pôle Alimentation territoriale 99K€ de solde de subventions attendues sur 2025 dans le cadre des actions menées au titre du Plan Alimentaire Territorial sur l'année 2024). Idem sur le pôle petite-enfance Jeunesse ou des financements concernant l'activité 2024 seront perçus en 2025. La baisse de prix de rachats de matière explique notamment la perte de recettes sur le service déchets.

SERVICES	RECETTES	PART EN %	EVOLUTION EN EUROS DE 2023 A 2024	% D'EVOLUTION DE 2023 A 2024
TRANSPORT ET MOBILITE	3 912,12	0,09%	-18 141,08	
URBANISME	1 403,08	0,03%	-88,76	-5,95%
ECONOMIE	97 281,45	2,23%	33 082,71	51,53%
LOGEMENT	459 361,35	10,52%	366 723,90	395,87%
ENVIRONNEMENT	48 178,13	1,10%	10 245,21	27,01%
DECHETS	378 515,20	8,67%	-205 695,96	-35,21%
CULTURE	584 665,57	13,38%	17 223,19	3,04%
TOURISME	105 357,79	2,41%	105 007,99	30019,44%
PETITE-ENFANCE-JEUNESSE	1 296 518,73	29,68%	-235 038,99	-15,35%
ACTION SOCIALE	92 729,86	2,12%	-12 054,65	-11,50%
RESTAURATION	1 101 512,68	25,22%	-36 137,38	-3,18%
ORGANISATION GENERALE	101 351,29	2,32%	16 914,48	20,03%
PROGRAMME RENOUVELLEMENT URBAIN	97 385,48	2,23%	-67 345,06	-40,88%
TOTAL RECETTES	4 368 172,73	100,00%	-25 304,40	-0,58%

STRUCTURATION DES DÉPENSES RÉELLES DE FONCTIONNEMENT 2024

- ☑ Augmentation des dépenses réelles de fonctionnement de +3.41 % soit 1 053 702€ entre 2023 et 2024 (total de 31 922 034 €).
- ☑ Hors dépenses liées aux activités des services, **les reversements de fiscalité** (Attribution de compensation, FPIC, FNGIR) représentent 16 803 795 € soit **52.64 % des dépenses réelles totales**.
- ☑ **Hausse de 253 624 € des reversements de fiscalité par rapport à 2024.**
 - ↪ Augmentation des Attributions de Compensation reversées aux communes de 156 280 € suite à l'actualisation des transferts de charges en N+2 en lien avec la prise de compétence enseignement musical et l'intégration dans les AC des Communes de Baix, Saint Lager Bressac et Saint Symphorien sous Chomérac de leur quote part de recettes pour la Zone Départementale du Pouzin transitant par la CC ARC et versée par la CAPCA.
 - ↪ Prélèvement sur fraction compensatoire CVAE, TFB et THRS de 27 704€.
 - ↪ Diminution de la contribution au FPIC de 36 490€.

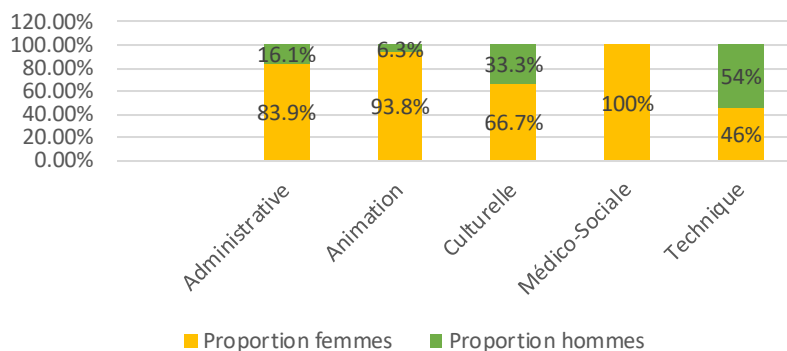
Augmentation des dépenses liées à l'activité des services dans le cadre des politiques conduites de +6,48% (+ 926 787€).

SERVICES	DEPENSES	PART EN %	EVOLUTION EN EUROS DE 2023 A 2024	% D'EVOLUTION DE 2023 A 2024
TRANSPORT ET MOBILITE	79 836,30	0,52%	-36 892,54	-31,61%
URBANISME	167 902,74	1,10%	17 207,61	11,42%
ECONOMIE	279 806,34	1,84%	55 624,11	24,81%
LOGEMENT	673 606,66	4,42%	-100 056,72	-12,93%
ENVIRONNEMENT	633 968,54	4,16%	371,20	0,06%
DECHETS	3 969 971,00	26,08%	227 857,66	6,09%
CULTURE	1 942 439,87	12,76%	231 079,30	13,50%
TOURISME	460 065,32	3,02%	114 167,22	33,01%
PETITE-ENFANCE-JEUNESSE	2 709 585,05	17,80%	209 104,12	8,36%
ACTION SOCIALE	338 617,90	2,22%	1 488,54	0,44%
RESTAURATION	1 729 105,11	11,36%	88 832,29	5,42%
ORGANISATION GENERALE	2 097 526,43	13,78%	149 828,21	7,69%
PROGRAMME RENOUVELLEMENT URBAIN + PPA	141 082,03	0,93%	-31 824,14	-18,41%
TOTAL DEPENSES	15 223 513,29	100,00%	926 786,86	6,48%

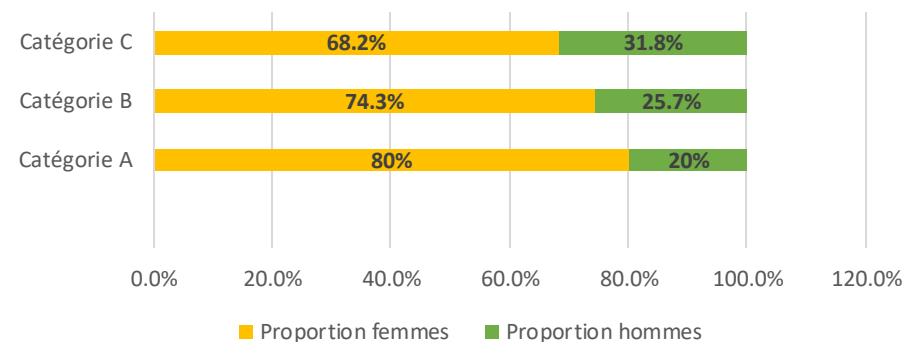
DONNÉES RESSOURCES HUMAINES 2024

- ☑ Au 31/12/2024, la CCARC comptait **148 agents sur emploi permanent dont 105 titulaires et 43 contractuels.**
- ☑ La durée effective du temps de travail au sein de la CCARC est de 1607 heures.

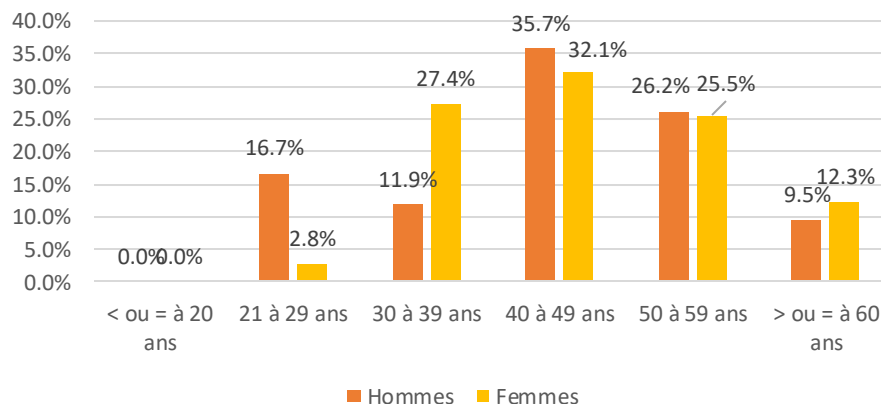
Répartition des femmes et hommes par filière sur emplois permanents 2024



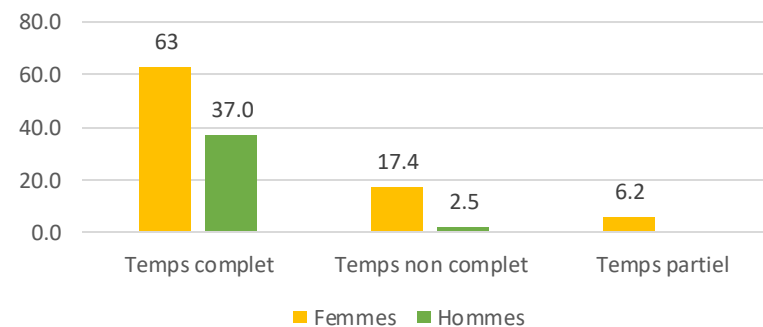
Répartition femmes / hommes par catégorie hiérarchique 2024



Répartition des agents par tranches d'âge et genre



Répartition Femmes - Hommes Temps complet / Non complet / Temps partiel en ETP



DONNÉES RESSOURCES HUMAINES 2024

☑ Les charges de personnel 2025 ont été évaluées en tenant compte des principaux éléments suivants :

↳ Incidence sur année pleine des recrutements faits en 2024 = 66 mois supplémentaires équivalent à 5,5 ETP.

↳ Perspectives de recrutement de 4 postes supplémentaires (chef de service St, animateur prévention déchets suite mobilité interne, CTEAC, responsable de pole ressources)

↳ Réexamen des cotations de poste (tous les 4 ans. cf. délib n°2022-61 du 22/03/2022)

↳ Trajectoire dynamique de l'enveloppe CIA

↳ Augmentation mécanique due au Glissement Vieillesse Technicité (GVT)

☑ Il n'existe pas d'avantages en nature au sein de la CCARC.

FOCUS SUR LES GRANDS ÉLÉMENTS DE LA RÉMUNÉRATION				
	2022	2023	2024	2025 (projeté BP)
Traitements indiciaires	2 691 198 €	3 039 076 €	3 336 039 €	3 780 929 €
NBI/SFT	39 984 €	38 216 €	55 869 €	67 165 €
Heures supplémentaires	18 845 €	28 981 €	19 699 €	19 027 €
Régime indemnitaire	669 851€	714 213 €	813 035 € ²	885 452€
Autres indemnités	- €	70 074 € ¹	- €	- €

¹: versement de la prime pouvoir d'achat

² : dont 70000€ de revalorisation de l'expérience professionnelle des agents

ÉVOLUTION DE L'ÉPARGNE

Déf. : L'épargne brute est le socle de la richesse financière : différence entre les recettes réelles de fonctionnement et les dépenses réelles de fonctionnement. Correspond à la part des recettes de fonctionnement non consommée par les dépenses de fonctionnement et qui peut notamment être consacrée au financement des investissements ainsi qu'au remboursement de la dette.

☑ Stabilisation de l'épargne brute sur les trois derniers exercices.

↳ l'augmentation des recettes de fonctionnement a absorbé l'augmentation des dépenses de fonctionnement (développement activités des services, phénomènes conjoncturels...)

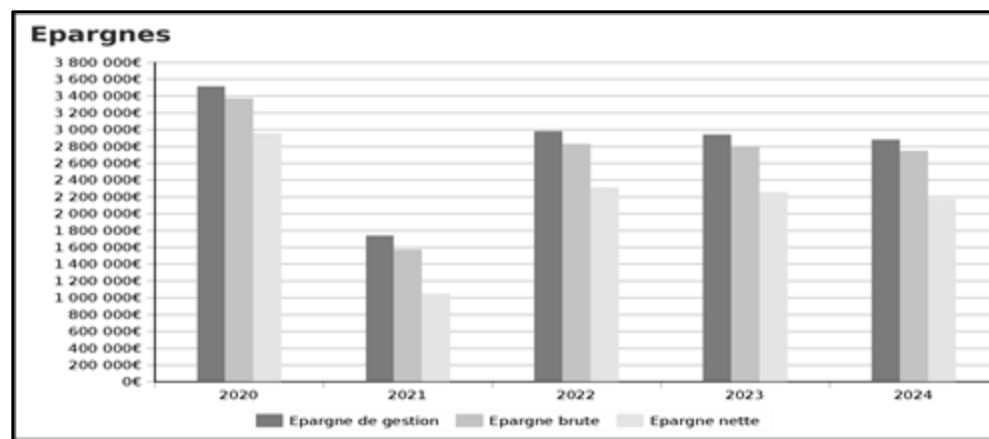
↳ Point de Vigilance un taux d'épargne brute de 7.92% fin 2024 (En deçà du ratio compris entre 8% et 15% considéré satisfaisant).

☑ Une légère baisse de l'épargne nette sur les trois derniers exercices due à l'autofinancement des investissements.

Déf. : L'épargne nette est la capacité de la collectivité à autofinancer ses investissements

↳ Pas de recours à l'emprunt sur 2024 et une Epargne nette qui s'établit à environ 2.17M€ au 31/12/2024.

	2020	2021	2022	2023	2024
Recettes de fonctionnement	29 981 769	30 281 304	32 656 442	33 891 141	34 680 341
<i>Evolution N-1</i>		1,00%	7,84%	3,78%	2,33%
Dépenses de fonctionnement	26 609 557	28 426 568	29 696 318	30 868 332	31 922 034
<i>Evolution N-1</i>		6.82%	4.47%	3.95%	3,41%
Epargne de gestion	3 514 391	1 735 625	2 978 904	2 949 844	2 891 200
Epargne brute	3 372 212	1 573 973	2 828 424	2 805 010	2 746 307
Taux d'épargne brute (en %)	11,25%	5,25%	8,70%	8,33%	7,92%
Epargne nette	2 953 583	1 045 827	2 310 941	2 255 094	2 172 081



FISCALITÉ

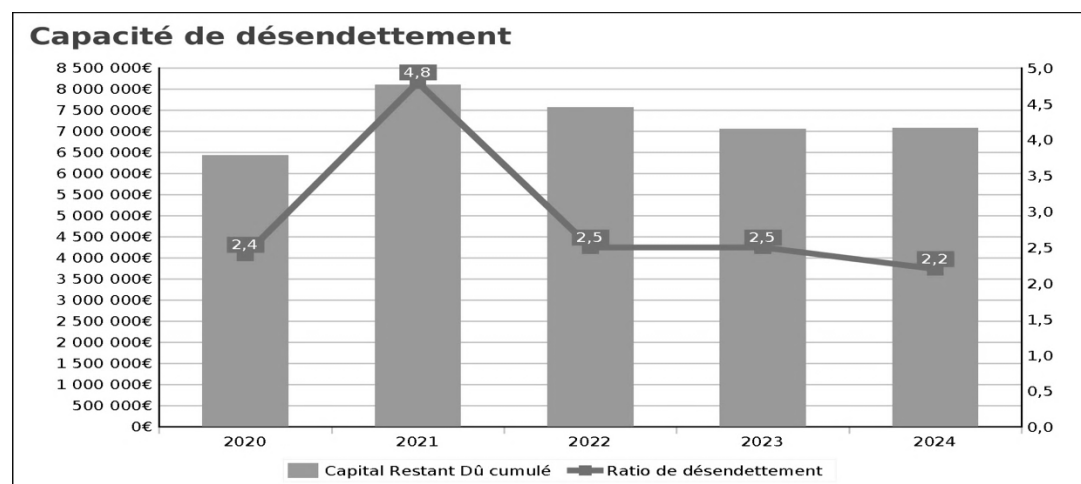
- ☑ Hausse constante des recettes de fiscalité sans hausse de taux depuis 2020.

	2020	2021	2022	2023	2024
Produit de la CFE	10 818 619	6 457 101	6 849 201	7 315 884	7 663 551
Produit de la TH puis THRS	2 141 705	196 037	208 948	270 245	230 975
Produit de la TFB	3 119 348	2 230 757	2 383 504	2 717 442	2 828 574
Produit de la TFNB	46 241	47 532	48 611	52 280	53 705
Taxe additionnelle au FNB	47 555	56 847	55 170	61 108	61 620
Rôles supplémentaires	268 306	96 167	27 005	28 952	90 692
Produit total des Contributions directes	16 441 774	9 084 441	9 572 439	10 445 911	10 929 117
<i>Evolution des produits de</i>		-44.75%	5.37%	9.12%	4,63%

GESTION DE LA DETTE : encours de la Dette et capacité de désendettement

- ☑ L'encours de la dette s'élève au 31/12/2024 à 6 504 198 €.
- ↳ 1 seul emprunt contracté en 2023 : 450 000€ (construction d'un local commercial place Pierre SEMARD sur Le Teil)
- ↳ capacité de désendettement est de **2.2 ans** au 1^{er} janvier 2024.
- ↳ **bonne** capacité de désendettement pour la CC Ardèche Rhône-Coiron (rappel: la loi fixe le seuil d'alerte à 12 ans)

	2021	2022	2023	2024
Encours au 1er janvier	8 095 719	7 567 572	7 050 090	7 078 424
Ratio de désendettement	4,8 ans	2,5 ans	2,5 ans	2,2 ans
Emprunt	-	-	450 000	-



Orientations budgétaires 2025

PRIORITÉS 2025

- ☑ Structurer le pôle Alimentation Territoriale.
- ☑ Mise en place du prépaiement pour le service restauration scolaire (rentrée scolaire 2025).
- ☑ Etude portant sur la définition d'un lieu dédié à l'alimentation. (+ 20 000€)

INVESTISSEMENTS

DEPENSES	2025	2026	2027	TOTAUX DEPENSES	TOTAUX RECETTES	RESTE A CHARGE 2025 A 2027
RESTAURATION COLLECTIVE	43 060	21 400	0	64 460	108 426	

*Les recettes comptabilisées prennent en compte les subventions assurées et la récupération du FCTVA.

PÔLE AMÉNAGEMENT ÉCONOMIE / AGRICULTURE / TOURISME

PRIORITÉS 2025

- Achever la Commercialisation des terrains de la ZA Rhône-Helvie.
- Réorganisation de l'animation de la Pépinières d'entreprises et prospection de nouveaux pépins.
- Travaux de réhabilitation de l'aile sud de la gare SNCF de Le Teil.
- Participation au nouveau Plan Pastoral Territorial 2.

Suivi dossiers / opérations engagés :

- Cession à la commune de Meysse des délaissés de terrains sur la ZA Chevière.
- Suivi du partenariat avec l'office de tourisme
- Suivi des actions en lien avec la Chambre d'Agriculture sur le foncier agricole

INVESTISSEMENTS

DEPENSES	2025	2026	2027	TOTAUX DEPENSES	TOTAUX RECETTES	RESTE A CHARGE 2025 A 2027
REHABILITATION PARTIE SUD DE LA GARE DE LE TEIL	1 045 000	350 000	73 940	1 468 940	387 949	1 080 991

*Les recettes comptabilisées prennent en compte les subventions assurées.

PÔLE AMÉNAGEMENT LOGEMENT ET CADRE DE VIE / NPNRU / PROJET PARTENARIAL D'AMÉNAGEMENT PRIORITÉS 2025

- ☑ Conduite de l'étude pré-opérationnelle à la mise en place d'un nouveau dispositif de rénovation de l'habitat privé.
- ☑ Déclinaison de la politique habitat en plan d'actions. (Sous réserve du recrutement effectif sur le poste de chargé de mission Habitat-PCAET).
- ☑ Renégociation des enveloppes financières inscrites au Contrat de PROJET Partenarial d'Aménagement (PPA).
- ☑ Finalisation des négociations et contractualisations des nouvelles aides dans le cadre du NPNRU.
- ☑ Finalisation des travaux de démolition et confortement de l'opération RHI sur la commune de BAIX.
- ☑ **Projet RHI de l'hôtel de France sur la commune de Le Teil. REPORT investissement 2026.**

Suivi dossiers / opérations engagés :

- ☑ Suivi grand Carénage du CNPE. Pilotage du groupe de travail « Dynamique de territoire ».
- ☑ Avis en transversalité sur les projets de PLU communaux.
- ☑ Suivi des travaux du SCOT Rhône-Provence-Baronnies.
- ☑ Suivi de l'étude relative à l'eau brute portée par le Département.
- ☑ Suivi de l'étude SAFER sur la commune de Rochemaure en lien avec la MOUS.
- ☑ Suivi du dispositif de l'OPAH RU en cours.
- ☑ Suivi du projet de **reconstruction de l'ilot du 92 rue de la République sur la commune de Le Teil** avec l'opérateur.

INVESTISSEMENTS

DEPENSES	2025	2026	2027	TOTAUX DEPENSES	TOTAUX RECETTES	RESTE A CHARGE 2025 A 2027
Opération HOTEL DE FRANCE	0	910 300	670 800	1 581 100	743 798	837 302
Opération RHI Baix	350 048	0	0	350 048	436 558	

*Les recettes comptabilisées prennent en compte les subventions assurées et la récupération du FCTVA.

PÔLE AMÉNAGEMENT DÉVELOPPEMENT DURABLE - MOBILITÉS

- En cohérence avec les objectifs fixés dans le cadre du Plan Climat Air Energie Territoire (PCAET)
- En lien avec le plan des mobilités simplifiées (PDMS) avec pour objectif de lutter contre l'autosolisme et développer les modes de déplacement alternatifs ainsi que le transport collectif.

PRIORITÉS 2025

☑ Finalisation du schéma directeur des Energies Renouvelables.

☑ Restructuration du PCAET (déclinaison actions prioritaires 2025 du plan d'actions) . Sous réserve du recrutement effectif sur le poste de chargé de mission Habitat-PCAET.

Suivi dossiers / opérations engagés :

☑ Suivi de la SAS de projet dans le cadre du déploiement d'une 1ère grappe d'équipement de toiture photovoltaïques de bâtiments publics.

☑ Déploiement et suivi du **service de transport collectif gratuit M'Arc (+ 295 000€)**

☑ **Travaux d'aménagement** tronçon Le Teil-Alba La Romaine de la Viaardèche.

☑ **Etudes** scénario d'aménagement de la liaison ViaRhôna, Via Ardèche entre Rochemaure et le Teil.

☑ Etude d'opportunité et d'expérimentation de navettes fluviales. (+ 30 000€)

Suivi dossiers / opérations engagés :

☑ Suivi de la ligne régionale de transport régulier E18 suite à son renforcement (+ 61 000€)

☑ Développement du covoiturage via Karos (+ 7 000€)

INVESTISSEMENTS

DEPENSES	2025	2026	2027	TOTAUX DEPENSES	TOTAUX RECETTES	RESTE A CHARGE 2025 A 2027
CREATION SOCIETE POUR PORTAGE PROJETS ENR	174 700	0	0	174 700	0	174 700
VOIE VERTE GARE SUD LE TEIL / ALBA LA ROMAINE	2 800 000	1 403 478	0	4 203 478	1 691 704	2 511 774
AMENAGEMENT VOIE VERTE LE TEIL ROCHEMAURE	19 200	0	0	19 200	9 600	9 600

*Les recettes comptabilisées prennent en compte les subventions assurées et la récupération du FCTVA.

PÔLE ENVIRONNEMENT – TECHNIQUES - DÉCHETS

DÉCHETS

Suite à l'étude réalisée et dans le cadre de la politique menée en matière de déchets concourant à la réduction des tonnages d'ordures ménagères résiduelles et au développement de la quantité et de la qualité du tri.

PRIORITÉS 2025

- ☑ Structurer le pôle. (Recrutement effectif d'un assistant de prévention déchets).
- ☑ Finalisation les travaux de déploiements des points de collecte semi-enterrés et enterrés sur l'ensemble des 15 communes de l'EPCI. (Sous réserve du remplacement effectif d'un chargé d'opération).
- ☑ Développement le compostage individuel et de nouveaux sites de compostage partagé/collectifs et individuels à poursuivre. (Sous réserve du recrutement effectif de l'animateur de prévention déchets).
- ☑ Mise en oeuvre du PPLMDA (Programme Local de Prévention des Déchets Ménagers et Assimilés). REPORT 2026
- ☑ Amorcer une réflexion sur le fonctionnement des déchetteries et sur la création d'une déchetterie nouvelle génération (localisation géographique et maîtrise foncière). REPORT 2026

Suivi dossiers / opérations engagés :

- ☑ Campagnes de communication pour rendre accessible à tous les gestes de tri + actions de sensibilisations.

INVESTISSEMENTS

DEPENSES	2025	2026	2027	TOTAUX DEPENSES	TOTAUX RECETTES	RESTE A CHARGE 2025 A 2027
AMENAGEMENTS POINTS DE COLLECTE / BORNES DE TRIS /BAC COLLECTE	2 333 000	132 000	0	2 465 000	592 697	1 872 303

*Les recettes comptabilisées prennent en compte les subventions assurées et la récupération du FCTVA.

TECHNIQUE

PRIORITÉS 2025

- ☑ Structurer le pôle. (Recrutement effectif d'un Chef de service technique et remplacement chargé d'opération).
- ☑ Elaboration du plan de gestion de la via Ardèche et mise en lien avec les plans de gestion ViaRhona et voie douce. (2nd semestre 2025 si recrutement effectif chef de service technique).
- ☑ Revue bâtiminaire à finaliser. (Si recrutement effectif du chef de service Technique).
- ☑ Préparation et Suivi des Travaux bâtiment Halle Fret.
- ☑ Préparation et suivi des Travaux bâtiment Michel Médiathèque Provisoire.

Suivi dossiers / opérations engagés :

- ☑ Réhabilitation aile sud de la gare de Le Teil (portage complet à assurer par le SDEA mandataire pour la phase travaux).
- ☑ Aménagement du tronçon Via Ardèche Le Teil-Alba La Romaine (Portage complet à assurer par le SDEA Mandataire pour la phase travaux).
- ☑ Réhabilitation de la Médiathèque Robert CHAPUIS (portage complet à assurer par le SDEA mandataire pour la phase travaux).
- ☑ Suivi de la phase conception et des travaux de la Maison Intercommunale de la Musique.
- ☑ Relance du projet de Crèche Alba La Romaine. (Sous réserve du recrutement effectif d'un chargé d'opération).
- ☑ Suivre les travaux prévus dans les crèches. **Gros Travaux Crèche de Le Teil REPORT 2026.**

PÔLE ENVIRONNEMENT - TECHNIQUES - DÉCHETS

ASSAINISSEMENT & EAU POTABLE / GESTION DES MILIEUX AQUATIQUES PROTECTION DES INONDATIONS

PRIORITÉS 2025

- Renforcement de la politique de prévention des inondations et du plan d'actions.

Suivi dossiers / opérations engagés :

- Suivi de l'étude engagée sur l'eau potable et l'assainissement (Fin de l'obligation de transfert au 01/01/2026).
- Protection des Inondations. Suivi des investissements 2025 et de l'entretien.
- Suivi du Contrat Eau et Climat Bassin Eyrieux, Ouvèze, Payre, Lavezon.
- Finalisation et mise en œuvre du PICS.
- Suivi et réalisation des objectifs de contrôle 2025 dans le cadre du SPANC en lien avec l'évolution de la réglementation

INVESTISSEMENTS

DEPENSES	2025	2026	2027	TOTAUX DEPENSES	TOTAUX RECETTES	RESTE A CHARGE 2025 A 2027
PROTECTION DES INONDATIONS	536 063	50 000	50 000	636 063	135 433	500 630

*Les recettes comptabilisées prennent en compte les subventions assurées et la récupération du FCTVA.

PÔLE PETITE ENFANCE-JEUNESSE-ACTION SOCIALE PRIORITÉS 2025

- ☑ Décliner la politique petite enfance en projet de service.
- ☑ Travailler la pertinence d'une micro-crèche sur le bassin des « 6 Saints ».
- ☑ **Penser le déploiement des services RPE et LAEP sur le bassin d'Alba (en lien avec nouvelle crèche). REPORT 2026**
- ☑ **Proposer différents scénarios pour l'avenir de la crèche du Teil. REPORT 2026**
- ☑ Décliner la politique jeunesse en projet de service.
- ☑ Consolider et développer le secteur pré-ados/ ados intercommunal.
- ☑ **Finaliser la réflexion sur l'organisation des ALSH sur la partie Sud du territoire et conditions de mise en œuvre. REPORT 2026**
- ☑ Proposer une organisation pérenne pour un pôle petite enfance / jeunesse / action sociale.
- ☑ Mettre en oeuvre un plan d'actions « parentalité » et travailler l'itinérance des services.
- ☑ **Poursuivre la réflexion sur la politique Action sociale. REPORT 2026.**
- ☑ **Engager une réflexion sur une politique Santé (Diagnostic/Etat des Lieux). REPORT 2026**

Suivi dossiers / opérations engagés :

- ☑ Suivre le projet de crèche à Alba
- ☑ Suivre les travaux prévus dans les crèches. Gros Travaux Crèche de Le Teil REPORT 2026.
- ☑ Accompagner la démarche de labellisation « information jeunesse ».

INVESTISSEMENTS

DEPENSES	2025	2026	2027	TOTAUX DEPENSES	TOTAUX RECETTES	RESTE A CHARGE 2025 A 2027
CONSTRUCTION STRUCTURE MULTI-ACCUEIL ALBA LA ROMAINE	564 295	1 246 355	0	1 810 650	1 098 619	712 031

*Les recettes comptabilisées prennent en compte les subventions assurées et la récupération du FCTVA.

PRIORITÉS 2025

- ☑ Rédiger le projet d'établissement de l'école de musique intercommunale.
- ☑ Préparer le projet à déployer dans les nouveaux locaux et la collaboration avec la SMAC.
- ☑ Organiser le déménagement et la mise en place du nouveau service provisoire médiathèque du Teil.
- ☑ **Réfléchir le fonctionnement de la future médiathèque. REPORT 2026**
- ☑ Mettre en œuvre le plan d'actions pour le cinéma Regain afin d'augmenter la fréquentation.
- ☑ **Aller vers un nouveau projet culturel de territoire. REPORT 2026**

Suivi dossiers / opérations engagés :

- ☑ CTEAC
- ☑ Mettre en œuvre les préconisations du diagnostic lecture publique
- ☑ Poursuivre la mise en œuvre du futur musée
- ☑ Mettre en œuvre et évaluer les actions mises en place au ciné Cruas afin d'augmenter la fréquentation

INVESTISSEMENTS

DEPENSES	2025	2026	2027	TOTAUX DEPENSES	TOTAUX RECETTES	RESTE A CHARGE 2025 A 2027
ESPACE MEDIATHEQUE / MUSEE	1 020 810	3 135 300	906 500	5 062 610	2 695 855	2 366 755
MAISON TERRITORIALE DE LA MUSIQUE	647 447	3 350 974	145 048	4 143 469	2 442 044	1 701 425

*Les recettes comptabilisées prennent en compte les subventions assurées et la récupération du FCTVA.

SERVICES SUPPORTS

RESSOURCES HUMAINES & VIE AU TRAVAIL / FINANCES- FISCALITÉ COMMANDE PUBLIQUE / COMMUNICATION

PRIORITÉS 2025

- ☑ Recrutement d'un responsable de pôle finances-commande publique et contrôle de gestion.
 - ☑ Finances :
 - ☑ Intégration du dispositif de prépaiement pour le service restauration scolaire.
 - ☑ Poursuite du travail sur l'accompagnement des communes les plus en difficultés.
 - ☑ Commande publique :
 - ☑ Développer l'acculturation des services aux différents process d'achats.
 - ☑ Ressources Humaines/Vie au travail :
 - ☑ Mener le travail sur la Protection Sociale Complémentaire.
 - ☑ Préparer un nouveau plan de formation 2026/2028 et règlement de formation.
 - ☑ Mettre en place la dématérialisation (coffre fort + signature électronique).
 - ☑ **Harmoniser l'ensemble des fiches de postes dans logiciel GRH. REPORT 2026.**
 - ☑ **Réfléchir et écrire toutes les procédures RH. REPORT 2026.**
 - ☑ Communication :
 - ☑ prépaiement service restauration scolaire.
 - ☑ plan de communication jeunesse des publics : pré-ados / ados.
 - ☑ Stratégie de développement numérique et plan d'actions pour la CCARC et ses services.
- Suivi dossiers / opérations engagés :**
- ☑ Politique déchets (en lien avec AAP collecte et hors foyer) et sensibilisation au gaspillage alimentaire.
 - ☑ Plan de communication de l'offre mobilité M'ARC.

ÉVOLUTION PRÉVISIONNELLE SECTION DE FONCTIONNEMENT 2025-2027

RECETTES	Prospective		
	2025	2026	2027
Produit des contributions directes	11 046 119	11 263 287	11 453 299
Evolution n-1	1,07%	1,97%	1,69%
Fiscalité transférée	6 926 120	6 993 881	7 062 320
Evolution n-1	1,85%	0,98%	0,98%
Fiscalité Indirecte	6 297 468	6 355 913	6 451 719
Evolution n-1	12,00%	0,93%	1,51%
Dotations	9 588 349	9 565 644	9 672 644
Evolution n-1	4,03%	- 0,24%	1,12%
Autres recettes d'exploitation	2 321 764	2 127 764	2 145 764
Evolution n-1	9,95%	- 8,36%	0,85%
Total des recettes réelles de fonctionnement	36 179 819	36 306 489	36 785 746

DEPENSES	Prospective		
	2025	2026	2027
Charges à caractère général (chap 011)	5 300 000	5 565 000	5 565 000
Evolution n-1	22,93%	5,00%	0,00%
Charges de personnel et frais assimilés (chap 012)	7 350 000	7 717 500	8 103 375
Evolution n-1	8,44%	5,00%	5,00%
Atténuation de produit (chap 014)	17 312 040	17 209 641	17 112 998
Evolution n-1	3,02%	- 0,59%	- 0,56%
Autres charges de gestion courante (chap 65)	3 900 000	3 900 000	3 900 000
Evolution n-1	0,71%	0,00%	0,00%
Charges d'exploitation	135 812	197 554	228 379
Evolution n-1	- 6,27%	45,46%	15,60%
Autres dépenses de fonctionnement	51 948	2 599	2 497
Evolution n-1	359,08%	- 95,00%	- 3,92%
Total des recettes réelles de fonctionnement	34 049 800	34 592 294	34 912 249

ÉVOLUTION PRÉVISIONNELLE RÉSULTAT DE FONCTIONNEMENT 2025-2027

RESULTAT DE FONCTIONNEMENT	Prospective		
	2025	2026	2027
Total des recettes réelles de fonctionnement	36 179 819	36 306 489	36 785 746
Total des dépenses réelles de fonctionnement	34 049 800	34 592 294	34 912 249
Résultat de fonctionnement de l'exercice	2 130 019	1 714 195	1 873 497

STRATEGIE FINANCIERE & FISCALE JUSQU'À FIN DU MANDAT

- ☑ Maitrise des dépenses réelles de fonctionnement annuelles
- ☑ Optimisation des recettes réelles de fonctionnement recherchée
 - ↳ permettre de dégager niveau d'épargne suffisant pour financement du Programme Pluriannuel des Investissements (PPI).
 - ↳ optimisation du reste à charge sur les opérations d'investissements recherchée

Objectif 2027: un niveau de fonds de roulement minimum de 4 M€ au 31/12/2027.

STRATÉGIE FINANCIÈRE & FISCALE JUSQU'À LA FIN DU MANDAT

- ☑ Coefficients de revalorisation des bases fiscales en lien avec l'évolution de l'inflation projetée génèrent à bases fiscales et taux constants l'évolution suivante des recettes fiscales.
- ☑ Pas d'augmentation du taux de TFB, TFNB, THRS et CFE ni de la Taxe d'Enlèvement des Ordures Ménagères.
 - ↳ Prélèvement à compter de 2025 du versement mobilité en parallèle des nouveaux services et investissements réalisés en matière de mobilité pour une recette prévisionnelle attendue de 663 000€.

Bases d'Impositions	2025		
	2025	2026	2027
CFE	1,70%	2,14%	1,70%
TFB+THRS	1,70%	1,60%	1,70%
TFNB	1,70%	1,60%	1,70%

	CFE	TH	TFB	TFNB
2017	26,13%	9,79%	6,87%	13,30%
2018	26,13%	9,79%	6,87%	13,30%
2019	26,13%	9,79%	6,87%	13,30%
2020	26,13%	Plus de vote de Taux.	6,87%	13,30%
2021	26,13%	Plus de vote de Taux.	6,87%	13,30%
2022	26,13%	Plus de vote de Taux.	6,87%	13,30%
2023	26,13%	9,79%	6,87%	13,30%
2024	26,13%	9,79%	6,87%	13,30%
2025	26,13%	9,79%	6,87%	13,30%

	Rétrospective		Prospective		
	2023	2024	2025	2026	2027
Produit de la CFE (ex TP)	7 315 884	7 663 551	7 793 831	7 960 341	8 095 666
<i>Evolution n-1</i>	6,81%	4,75%	1,70%	2,14%	1,70%
Produit de la taxe d'habitation sur les Résidences	270 245	230 975	234 902	238 660	242 717
<i>Evolution n-1</i>	29,34%	-14,53%	1,70%	1,60%	1,70%
Produit de la taxe foncière sur le bâti	2 717 442	2 828 574	2 876 660	2 922 686	2 972 372
<i>Evolution n-1</i>	14,01%	4,09%	1,70%	1,60%	1,70%
Produit de la taxe foncière sur le non bâti	52 280	53 705	54 618	55 492	56 435
<i>Evolution n-1</i>	7,55%	2,73%	1,70%	1,60%	1,70%
Produit des taxes directes (73111)	10 355 851	10 776 805	10 960 011	11 177 179	11 367 191
<i>Evolution n-1</i>	9,12%	4,06%	1,70%	1,98%	1,70%

Taxe additionnelle au foncier non bâti (-731)	61 108	61 620	61 108	61 108	61 108
<i>Evolution n-1</i>	10,76%	0,84%	-0,83%	0,00%	0,00%
Rôles supplémentaires	28 952	90 692	25 000	25 000	25 000
<i>Evolution n-1</i>	7,21%	213,25%	-72,43%	0,00%	0,00%
Produit des contributions directes	10 445 911	10 929 117	11 046 119	11 263 287	11 453 299
<i>Evolution n-1</i>	9,12%	4,63%	1,07%	1,97%	1,69%

ÉVOLUTION PRÉVISIONNELLE SECTION D'INVESTISSEMENT 2025-2027

PRINCIPALES OPÉRATIONS D'INVESTISSEMENT AU PPI 2025 -2027

DEPENSES	2025	2026	2027	DEPENSES	RECETTES	RESTE A CHARGE 2025 a 2027
FIBRE OPTIQUE	395 200	-	-	395 200	-	395 200,00
MAISON TERRITORIALE DE LA MUSIQUE	647 447	3 350 974	145 048	4 143 469	2 442 044	1 701 425,35
POINTS DE COLLECTE/BORNES DE TRIS /BAC COLLECTE	2 333 000	132 000	-	2 465 000	592 697	1 872 302,86
ETABLISSEMENTS PETITE ENFANCE/ JEUNESSE	174 272	145 200	-	319 472	267 221	52 251,43
AIRE GENS DU VOYAGE ROCHEMAURE + LE TEIL	80 000	-	-	80 000	4 921	75 079,00
CREATION SOCIETE POUR PORTAGE PROJETS ENR	174 700	-	-	174 700	-	174 700,00
OPERATION 92-94 RUE DE LA REPUBLIQUE LE TEIL	106 586	-	-	106 586	-	106 586,00
PROTECTION DES INONDATIONS	536 063	50 000	50 000	636 063	135 433	500 629,60
VOIE VERTE GARE SUD LE TEIL / ALBA LA ROMAINE	2 800 000	1 403 478	-	4 203 478	1 691 704	2 511 773,87
CONSTRUCTION STRUCTURE MULTI-ACCUEIL ALBA LA ROMAINE	564 295	1 246 355	-	1 810 650	1 098 619	712 030,97
REHABILITATION PARTIE SUD DE LA GARE DE LE TEIL	1 045 000	350 000	73 940	1 468 940	387 949	1 080 991,00
ESPACE MEDIATHEQUE / MUSEE	1 020 810	3 135 300	906 500	5 062 610	2 695 855	2 366 754,72
Opération HOTEL DE FRANCE	-	910 300	670 800	1 581 100	743 798	837 301,57
Opération RHI Baix	350 048	-	-	350 048	436 558	
AMENAGEMENT VOIE VERTE LE TEIL ROCHEMAURE	19 200	-	-	19 200	9 600	9 600,00
BÂTIMENT REGIE COLLECTE LE TEIL	73 000	19 000	-	92 000	15 092	76 908,32
BÂTIMENT MEDIATHEQUE PROVISOIRE	60 000	-	-	60 000	9 842	50 158,00

ÉVOLUTION PRÉVISIONNELLE SECTION INVESTISSEMENT 2025-2027

	Prospective		
	2025	2026	2027
Dépenses d'équipement (art 20, 21, 23 hors 204)	10 388 137	10 814 007	1 896 288
Evolution n-1		4,10%	-82,46%
Subventions d'équipement (art 204)	455 200	60 000	60 000
Evolution n-1		-86,82%	0,00%
Remboursement capital de la dette (chap 16 hors 166)	589 842	603 398	641 516
Evolution n-1		2,30%	6,32%
Autres investissements hors PPI	2 565	2 565	2 565
Evolution n-1		0,00%	0,00%
Total des dépenses réelles d'investissement	11 435 744	11 479 969	2 600 368
Evolution n-1		0,39%	-77,35%

☑ **Recettes intégrées sont consolidées.** Autres recettes sollicitées qui, en cas d'obtention, viendront réduire le besoin de financement .

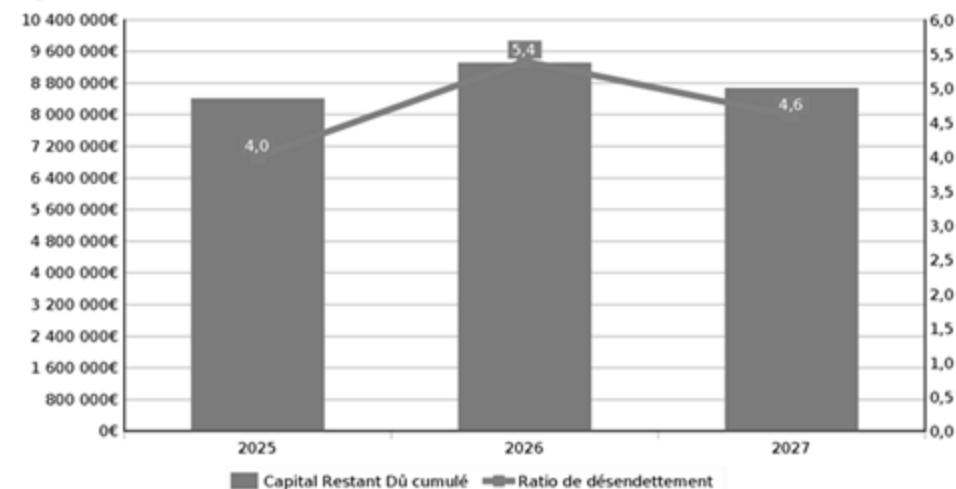
☑ En complément de l'épargne pour financer les investissements programmés à hauteur d'environ **25,5 M€**, avec **une perspective de mobilisation d'emprunt à hauteur de 2 500 000€** en 2025 et **1 500 000€** en 2026 (base simulation 25 ans à taux fixe 3%) .

	Prospective		
	2025	2026	2027
FCTVA (art 10222)	535 519	1 507 221	845 565
Evolution n-1		181,45%	-43,90%
Subventions (chap 13)	3 757 013	3 867 898	1 560 130
Evolution n-1		2,95%	-59,66%
Autres recettes	60 697	60 697	60 697
Evolution n-1		0,00%	0,00%
Emprunts prospective (art 16 hors 166)	2 500 000	1 500 000	0
Evolution n-1		-40,00%	-100,00%
Total des recettes réelles d'investissement	6 864 173	6 935 816	2 466 392
Evolution n-1		1,04%	-64,44%

ÉVOLUTION PRÉVISIONNELLE RÉSULTAT INVESTISSEMENT 2025-2027 DÉSENDETTEMENT & FONDS DE ROULEMENT

⇒ Impact modéré de l'emprunt sur la capacité de désendettement de la CCARC qui passerait à 4 ans en 2025, à 5,4 ans en 2026 et à 4,6 ans en 2027

Capacité de désendettement



RESULTAT D'INVESTISSEMENT	Prospective		
	2025	2026	2027
Total des recettes réelles d'investissement	6 864 172,59	6 935 815,68	2 466 391,85
Total des dépenses réelles d'investissement	11 435 743,53	11 479 969,21	2 600 368,10
Résultat de fonctionnement de l'exercice	-4 571 570,94	-4 544 153,53	-133 976,26

☑ Cette hypothèse permet d'assurer un niveau de fonds de roulement minimum de fin d'exercice nécessaire d'environ 2 M€ correspondant à la couverture de 2 mois de charges de fonctionnement sur la période 2025-2027.

FOND DE ROULEMENT	Prospective		
	2025	2026	2027
Fonds de roulement en début d'exercice	7 498 393	5 056 842	2 226 883
Résultat de l'exercice	-2 441 551	-2 829 959	1 739 521
Fonds de roulement en fin d'exercice	5 056 842	2 226 883	3 966 403

Orientations 2025

Budgets Annexes

- SPANC
- ZA FRET
- ZA LE TEIL
- ZA DRAHY
- ZA CHEVRIERE
- ENR

BUDGET SERVICE PUBLIC D'ASSAINISSEMENT NON COLLECTIF (SPANC)



COMMUNAUTÉ DE COMMUNES

BUDGET 2025 SPANC			
FONCTIONNEMENT		INVESTISSEMENT	
DEPENSES	BP 2025	DEPENSES	BP 2025
011 - Charges à caractère général	19 301,00	21 - Immobilisations corporelles	3 716,34
62 - AUTRES SERVICES EXTERIEURS	19 301,00	Total dépenses réelles hors opérations	3 716,34
65 - Autres charges de gestion courante	200,00	Total dépenses d'investissement	3 716,34
67 - Charges exceptionnelles	1 000,00		
68 - Dotations aux amortissements, dépréc. & provisions	340,00		
002 - Déficit de fonctionnement reporté	4 012,63		
Total dépenses réelles	24 853,63		
Total dépenses de fonctionnement	24 853,63		
RECETTES	BP 2025	RECETTES	BP 2025
70 - Vente de produits finis, prestations de services,	19 900,00	001 - Excédent d'investissement reporté	3 716,34
74 - Subventions d'exploitation	4 953,63	Total recettes réelles hors opérations	3 716,34
Total recettes réelles	24 853,63	Total recettes d'investissement	3 716,34
Total recettes de fonctionnement	24 853,63		

- ☑ Externalisation des prestations de contrôles sur l'année 2025.
- ☑ Objectifs à date de réalisation de 120 contrôles de bon fonctionnement, 30 contrôles diagnostics dans le cadre de ventes, 10 contrôles conception et 30 contrôles de bonne exécution.

BUDGET ZA FRET

BUDGET 2025 ZA FRET			
FONCTIONNEMENT		INVESTISSEMENT	
DEPENSES		DEPENSES	
	BP 2025		BP 2025
Total dépenses d'ordre	33 430,00	001 - Déficit d'investissement reporté	33 430,00
Total dépenses de fonctionnement	33 430,00	Total dépenses réelles hors opérations	33 430,00
		Total dépenses d'ordre	33 430,00
		Total dépenses d'investissement	66 860,00
		RECETTES	BP 2025
RECETTES	BP 2025	16 - Emprunts et dettes assimilés	33 430,00
Total recettes d'ordre	33 430,00	Total recettes réelles hors opérations	33 430,00
Total recettes de fonctionnement	33 430,00	Total recettes d'ordre	33 430,00
		Total recettes d'investissement	66 860,00

BUDGET ZA LE TEIL

BUDGET 2025 ZA LE TEIL			
FONCTIONNEMENT		INVESTISSEMENT	
DEPENSES	BP 2025	DEPENSES	BP 2025
011 - Charges à caractère général	5 000,00	16 - Emprunts et dettes assimilés	41 083,44
60 - ACHATS ET VARIATION DES STOCKS	5 000,00	Total dépenses réelles hors opérations	41 083,44
65 - Autres charges de gestion courante	118 058,96	Total dépenses d'investissement	41 083,44
Total dépenses réelles	123 058,96		
Total dépenses d'ordre	41 083,44		
Total dépenses de fonctionnement	164 142,40		
RECETTES	BP 2025	RECETTES	BP 2025
70 - Produits des services, domaine et ventes diverses	46 083,44	Total recettes d'ordre	41 083,44
002 - Excédent de fonctionnement reporté	118 058,96	Total recettes d'investissement	41 083,44
Total recettes réelles	164 142,40		
Total recettes de fonctionnement	164 142,40		

☑ **Finalisation des actes de vente sur les 3 terrains** restant à commercialiser, en vue de la clôture du budget et du reversement de l'excédent de clôture au Budget Général.

BUDGET ZA DRAHY

BUDGET 2025 ZA DRAHY			
FONCTIONNEMENT		INVESTISSEMENT	
DEPENSES	BP 2025	DEPENSES	BP 2025
011 - Charges à caractère général	3 000,00	16 - Emprunts et dettes assimilés	110 880,27
63 - IMPOTS, TAXES ET VERSEMENTS ASSIMILES	3 000,00	Total dépenses réelles hors opérations	110 880,27
66 - Charges financières	9 221,18	Total dépenses d'ordre	381 901,51
002 - Déficit de fonctionnement reporté	2 163,99	Total dépenses d'investissement	492 781,78
Total dépenses réelles	14 385,17		
Total dépenses d'ordre	461 723,21		
Total dépenses de fonctionnement	476 108,38		
RECETTES	BP 2025	RECETTES	BP 2025
70 - Produits des services, domaine et ventes diverses	94 206,87	001 - Excédent d'investissement reporté	31 058,57
Total recettes réelles	94 206,87	Total recettes réelles hors opérations	31 058,57
Total recettes d'ordre	381 901,51	Total recettes d'ordre	461 723,21
Total recettes de fonctionnement	476 108,38	Total recettes d'investissement	492 781,78

BUDGET ZA CHEVRIERE

BUDGET 2025 ZA CHEVRIERE			
FONCTIONNEMENT		INVESTISSEMENT	
DEPENSES	BP 2025	DEPENSES	BP 2025
011 - Charges à caractère général	2 000,00	16 - Emprunts et dettes assimilés	246 721,51
60 - ACHATS ET VARIATION DES STOCKS	2 000,00	Total dépenses réelles hors opérations	246 721,51
65 - Autres charges de gestion courante	89 185,10	Total dépenses d'investissement	246 721,51
Total dépenses réelles	91 185,10		
Total dépenses d'ordre	6 124,53	RECETTES	BP 2025
Total dépenses de fonctionnement	97 309,63	001 - Excédent d'investissement reporté	333 591,85
		Total recettes réelles hors opérations	333 591,85
RECETTES	BP 2025	Total recettes d'ordre	6 124,53
70 - Produits des services, domaine et ventes diverses	1,00	Total recettes d'investissement	339 716,38
002 - Excédent de fonctionnement reporté	97 308,63		
Total recettes réelles	97 309,63	SUR EQUILIBRE	92 994,87
Total recettes de fonctionnement	97 309,63		

- ☑ Concrétisation de la vente de délaissés à la commune de Meysse.
- ☑ Clôture du budget avec reversement d'un excédent à opérer au Budget Général

BUDGET ENR

BUDGET 2025 ENR			
FONCTIONNEMENT		INVESTISSEMENT	
DEPENSES	BP 2025	DEPENSES	BP 2025
011 - Charges à caractère général	21 680,50	23 - Immobilisations en cours	0,00
60 - ACHATS ET VARIATION DES STOCKS	100,00	Total dépenses réelles hors opérations	0,00
61 - SERVICES EXTERIEURS	14 582,50	Total dépenses d'investissement	0,00
62 - AUTRES SERVICES EXTERIEURS	6 998,00		
65 - Autres charges de gestion courante	2,00		
002 - Déficit de fonctionnement reporté	13 593,68		
Total dépenses réelles	35 276,18		
Total dépenses d'ordre	4 807,00		
Total dépenses de fonctionnement	40 083,18		
RECETTES	BP 2025	RECETTES	BP 2025
70 - Produits des services, domaine et ventes diverses	7 000,00	001 - Excédent d'investissement reporté	20 762,58
74 - Subventions d'exploitation	33 083,18	Total recettes réelles hors opérations	20 762,58
Total recettes réelles	40 083,18	Total recettes d'ordre	4 807,00
Total recettes de fonctionnement	40 083,18	Total recettes d'investissement	25 569,58
		SUR EQUILIBRE	25 569,58